

RÉPONSE DE SCGM À UNE DEMANDE DE RENSEIGNEMENT

Origine : Demande de renseignement en date du 28 juin 2001

Demandeur : Régie de l'énergie

Référence : SCGM-01, document 03, page 19 de 27, annexe C

Préambule :

Résumé des propositions du programme de dérivés financiers

Question 14 :

- a) Veuillez résumer les transactions qui ont été effectuées l'année dernière au volet régulier et au volet spécifique en précisant quels outils (contrats d'échange, options, colliers) ont été employés, pour quels volumes, pour quelles durées et à quels prix.
- b) L'année dernière, quelles mesures le distributeur aurait pu entreprendre si le programme de produits financiers dérivés proposé avait été en vigueur?

De façon globale, si les mesures proposées dans votre nouvelle politique avaient été en vigueur l'année dernière, quelle aurait été la composition de votre portefeuille d'approvisionnement (contrats d'échange (swap), options, colliers , prix variable) pour l'ensemble du gaz de réseau?

- c) Veuillez préciser sur comment les volumes cibles annuels pouvant être protégés par le nouveau programme de produits financiers dérivés se comparent aux volumes qui étaient ou pouvaient être protégés par l'ancienne méthode.
 - d) Veuillez préciser quels sont les avantages pour les consommateurs du nouveau programme de produits financiers dérivés.
-

Réponse :

a) Le tableau suivant résume les transactions effectuées par SCGM depuis 1999

**Quantités de gaz fixées et protégées
au cours des trois années débutant
le 1 janvier:**

<u>Année</u>	<u>Type de dérivés</u>	<u>Prix plancher</u> (\$/Gj)	<u>Prix Plafond</u> (\$/Gj)	<u>Période</u>	<u>Gigajoule/j.</u>	<u>Quantité totale</u>
1999	Aucun dérivé en vigueur					
2000	Prix fixe	2,85	n/a	01/01/00 - 31/10/00	8 000	2 440 000
	Prix fixe	2,775	n/a	01/01/00 - 31/10/00	5 000	1 525 000
	Prix fixe	2,71	n/a	01/02/00 - 31/10/00	5 000	1 370 000
	Collier	4,00	8,00	01/12/00 - 31/12/00	55 000	1 705 000
	Collier	4,00	8,00	01/12/00 - 31/12/01	10 000	310 000
	Collier	5,50	8,50	01/12/00 - 31/12/02	20 000	620 000
2001	Prix fixe	6,20	n/a	01/11/01 - 31/10/04	10 000	10 960 000
	Prix fixe	5,30	n/a	01/11/01 - 31/10/02	5 000	1 825 000
	Prix fixe	4,99	n/a	01/11/01 - 31/10/02	5 000	1 825 000
	Collier	4,50	10,00	01/01/01 - 31/03/01	15 000	1 350 000
	Collier	4,50	9,00	01/01/01 - 31/03/01	15 000	1 350 000
	Collier	4,50	10,00	01/01/01 - 31/03/01	10 000	900 000
	Collier	4,50	10,00	01/01/01 - 31/03/01	10 000	900 000
	Collier	4,00	9,00	01/01/01 - 31/03/01	10 000	900 000
	Collier	5,50	10,00	01/08/01 - 31/10/01	10 000	920 000
	Collier	5,50	9,00	01/04/01 - 31/10/01	5 000	1 070 000
	Collier	5,00	8,50	01/04/01 - 31/10/01	5 000	1 070 000
	Collier	5,00	8,50	01/11/01 - 31/03/02	5 000	755 000
	Collier	5,00	8,00	01/07/01 - 31/03/02	5 000	1 370 000
	Collier	4,75	7,75	01/07/01 - 31/03/02	5 000	1 370 000
	Option d'achat	n/a	8,00	01/01/01 - 31/03/01	10 000	900 000
	Option d'achat	n/a	9,00	01/01/01 - 31/03/01	10 000	900 000
	Option d'achat	n/a	8,00	01/01/01 - 31/03/01	15 000	1 350 000
	Option d'achat	n/a	9,00	01/01/01 - 31/03/01	10 000	900 000
	Option d'achat	n/a	8,00	01/01/01 - 31/03/01	15 000	1 350 000
	Option d'achat	n/a	8,00	01/04/01 - 30/04/01	20 000	600 000
	Option d'achat	n/a	8,00	01/04/01 - 30/04/01	20 000	600 000

Société en commandite Gaz Métropolitain
Cause tarifaire 2002, R-3463-2001

<u>Année</u>	<u>Type de dérivés</u>	<u>Prix plancher</u> (\$/Gj)	<u>Prix Plafond</u> (\$/Gj)	<u>Période</u>	<u>Gigajoule/j.</u>	<u>Quantité totale</u>
	Option d'achat	n/a	9,50	01/04/01 - 31/10/01	10 000	2 140 000
	Option d'achat	n/a	8,00	01/07/01 - 31/10/01	10 000	1 230 000
			(maximum)			
	Prix fixe à remboursement maximum	6,20	10,00	01/11/01 - 31/10/03	10 000	7 300 000
	Prix fixe à remboursement maximum	6,00	9,30	01/11/01 - 31/10/04	5 000	5 480 000
	Prix fixe à remboursement maximum	6,20	9,50	01/06/01 - 31/10/04	5 000	6 245 000
	Prix fixe à remboursement maximum	4,25	4,65	01/11/01 - 31/03/02	5 000	755 000
	Prix fixe à remboursement maximum	4,00	4,49	01/11/01 - 31/03/02	5 000	755 000

- b) Le nouveau programme proposé par SCGM se veut bien plus un enrichissement du programme actuel (combinaison du volet régulier et du volet spécifique) qu'une refonte complète. SCGM a proposé de reconduire les mêmes outils que ceux qui prévalent en fonction du programme actuel; ces outils offrant dans leur globalité une diversification suffisante en fonction des objectifs à atteindre. Dans la foulée de ce qui précède, la composition du portefeuille d'approvisionnement aurait probablement été similaire à celle de l'an passé, les stratégies transitant autour de contrats d'échange, d'options d'achat (call), d'options de vente (put) et de la combinaison des outils précités.

Il faut cependant mentionner que SCGM n'était pas, lors du dernier hiver, en position de réagir en temps ponctuel aux soubresauts des marchés, SCGM devant à chaque fois amender son volet spécifique.

c)

i) Le nouveau programme :

	0-12 mois	13-24 mois	25-36 mois
Gaz de réseau Facteur de déplacement ⁽¹⁾	100 %	71 %	54 %
Portefeuille cible de protection Facteur d'incertitude ⁽²⁾	20-75 %	0-63 %	0-40 %
Volumes cibles annuels à protéger Total = (1)*(2)	20-75 %	45 %	22 %
Volumes maximums – Transactions mensuelles (1/6 des volumes annuels)	12,5 %	7,5 %	3,6 %

ii) Le programme actuel :

Le volet régulier :

	0-12 mois	13-24 mois	25-36 mois
Volumes cibles annuels à protéger	66 %	45 %	31 %

Le volet régulier combiné au volet spécifique :

Les opérations de couverture ne doivent excéder, en aucun cas, les volumes physiques nécessaires à l'approvisionnement de gaz de réseau.

d) Pour être proactif et efficient, SCGM a besoin d'outils et de mécanismes financiers qui correspondent à un environnement d'affaire plus exigeant. SCGM est d'avis que le programme proposé offre une diversification et une souplesse suffisante pour assurer une saine protection à la clientèle en gaz de réseau et répondre aux objectifs de gestion tels que mentionnés dans le document 3, page 7 de 27.